

Communiqué

Sion, le 15 décembre 2018

Clause des districts maintenue dans la Constitution Grand Conseil en mode échec

Au soir du 17 mars 2017, nous, responsables politiques, élus, non-élus, citoyennes et citoyens arpentant la rue de Conthey à la suite du 2e tour de l'élection du Conseil d'Etat, étions unanimes : la clause constitutionnelle empêchant l'élection de deux Conseillers d'Etat issus du même district devait être corrigée au plus vite. Cette règle, faut-il le rappeler, a souvent péjoré la marge de manœuvre des partis minoritaires avec comme corollaire, la mise en place de stratégies parfois fumeuses, difficilement compréhensibles pour notre population.

Mais quelle vision du Valais demain ces parlementaires UDC et PDC ont-ils esquissée, ce vendredi 14 décembre dernier ? Ces élus dont un grand nombre ne jure que par Dieu tout en implorant sa divine protection, étaient-ils habités par les vieux démons du protectionnisme à tout crin, du maintien de l'existant, de demi-districts et districts dont certains comptent moins de 10 000 habitants ?

Le Valais de demain, ce n'est pas le Valais des anciens Dizains ou des 14 circonscriptions actuelles. Le Vieux Pays n'en sera plus un s'il modernise son organisation territoriale, ses Institutions. Le Valais nouveau, c'est celui de l'unité renforcée « Haut-Bas », de l'union des forces « plaine-montagne », de la création de ses différentes régions.

Dire « non » au bon sens nous laisse sans voix, ce qui nous contraint à prendre la plume à la suite de cette fâcheuse décision prise par une majorité conservatrice du Grand Conseil. Peut-être fallait-il une preuve supplémentaire de l'impérieuse nécessité de confier à une Constituante la tâche de réviser le texte fondamental... Avec ce vote, nous sommes donc servis ! Le Conseil d'Etat souhaitait corriger une ineptie. Le Parlement ne l'a pas suivi. Apparemment pour nombre d'élus installés dans le bâtiment du Casino, le jeu n'en valait pas la chandelle. Changer la règle, pour ces derniers, c'était prendre le risque de perdre. Gageons que les 130 Constituantes et Constituants seront mus, eux, par la volonté de gagner, pour le bien du Valais !

René Constantin,
Président du PLRVS



Richard Baker
Secrétaire



Contact :

- › René Constantin, président, 079 478 21 63
- › Jean-Claude Vocat, vice-président, 079 743 53 54
- › Richard Baker, secrétaire, 076 416 27 04